

Formation de perfectionnement : Certification
Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques
Catégorie non soumis à agrément formation initiale
14 Heures

Tarifs (net de taxes) : 350 €

Prochaine(s) Date(s) :
Du 10/02/2026 au 11/02/2026



Objectifs : Obtenir le Certiphyto pour des chefs d'exploitation (agriculteurs, maraîchers...) ou des responsables/chefs d'équipe de services espaces verts ou productions horticoles d'une collectivité

Programme :

Accueil des participants :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :

réglementation, produits phytosanitaires, méthodes alternatives, environnement, voie de contamination, sécurité pour les personnes, santé, application, prévention des risques, vente grand public, vente aux professionnels, test validation, techniques alternatives, biocontrôle, lutte biologique, auxiliaires, certiphyto, certificat produits phytosanitaires, usagers, législation, obligations

Réglementation et sécurité environnementale :

Réglementation liées à la pratique professionnelle de la vente, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations

Les voies de contamination pour l'environnement, la faune et la biodiversité

La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires

Santé sécurité de l'applicateur :

Types et dangerosité des risques pour les personnes

Situations d'expositions aux dangers

Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires

Réduction de l'usage, méthodes alternatives :

Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, auxiliaires ...)

Diagnostic de culture et comparaison avec des méthodes alternatives

Passage du test :

Test de validation du Certiphyto

Modalités pédagogiques :

Echanges entre les participants Tour de table
Décrets et arrêtés officiels Mise en situation pratique Documents écrits, vidéo et audio
Recherches internet Test sur ordinateur

Evaluation :

Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

Public :

chef d'exploitation (horticulteur, maraîcher, agriculteur...), chef d'équipe ou de service espaces verts et/ou productions horticoles d'une collectivité territoriale



- **Bilan de la formation** : Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Cette formation est co-animée par :

CREVAT Stéphane - Formateur en centre professionnel pour Adultes spécialisé en aménagements paysagers et horticulture - Titulaire d'un -

EBERLE Arnaud - Intervenants aménagements paysagers - entretien paysager / chef d'entreprise - Titulaire d'un Baccalauréat professionnel travaux Paysagers

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et
13h30-17h

Parking visiteurs sur le parking du
gymnase Monceau

Restauration collective possible
(sauf pendant les congés scolaires)



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 1990024600012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z